

Rapport annuel 2016 de la Fondation Serenitas

Promouvoir et soutenir, par des dons, les soins palliatifs, en particulier les activités et les prestations non financées par l'assurance obligatoire des soins ni par d'autres assurances sociales: c'est le but que s'est donné Serenitas, la Fondation fribourgeoise des soins palliatifs. Le fondateur en est l'hôpital fribourgeois qui a mis le capital à disposition ainsi que les infrastructures nécessaires permettant de dispenser des soins palliatifs de qualité. Comme il en va toujours pour ce type d'institution, un acte de fondation a été scellé durant l'année 2015 qui donne à sa structure son cadre juridique et en fixe les règles : entre autres, des règles concernant l'organisation du Conseil de fondation qui est à l'œuvre depuis bientôt trois ans et dont la tâche première fut la mise en place des conditions nécessaires pour atteindre au mieux les objectifs fixés.

Pour ce faire, il a toujours pu compter sur le concours plus que précieux du Docteur Boris Cantin qui, par l'enthousiasme et le dynamisme qu'il dispense, a largement soutenu son action. Ceci tant au niveau de la promotion des propositions que lors du développement des premières activités et projets liés jusqu'à présent à la Villa St-François mais qui trouveront également écho dès l'été 2017 à l'HFR de Meyriez-Murten au sein de l'unité germanophone sous la responsabilité du Docteur Alexander Köhler.

Par définition, les soins palliatifs visent à améliorer la qualité de vie de la personne atteinte d'une maladie grave potentiellement mortelle, en lui offrant ainsi qu'à ses proches le soutien nécessaire pour faire face à la souffrance, physique et morale. Il est dès lors de la mission du Conseil de Fondation, en collaboration avec l'unité de soins palliatifs, de fournir ce soutien, se traduisant par le traitement et le soulagement de la douleur, par l'accompagnement de la personne et de sa famille durant la phase terminale de la maladie, ainsi que par la prise en charge des difficultés sociales et relationnelles.

Concrètement il s'agit pour la Fondation de fournir à l'unité des soins palliatifs les moyens nécessaires à la prise en charge des prestations non financées par les assurances maladie. Cela concerne entre autre le remboursement partiel des frais de séjour et de déplacement de personnes en difficulté financière bénéficiant de l'accueil de jour ou nécessitant de longs séjours en résidence palliative, ainsi que la création d'espaces et d'activité à forte valeur ajoutée. Une fois l'ensemble des activités et des prestations mises en place tant à la Villa St-François qu'à Meyriez, la fondation devra trouver chaque année un montant de l'ordre d'environ Fr. 80'000.- pour financer la part des activités et des prestations non reconnues par l'assurance obligatoire des soins ni par d'autres assurances sociales.

Les activités financées par la fondation Serenitas sont au bénéfice de tous les patients fribourgeois et consistent alors en des moments d'intégration et d'animation : ateliers artistiques, de cuisine, de musique, activités de loisirs musicothérapie, espaces de jeux pour les enfants et groupes d'écoute, soutien et information aux proches. Le soutien à la famille et aux proches est un élément central dans le parcours d'acceptation de la maladie et, en cas de décès du malade, le soutien se poursuit avec l'accompagnement à l'acceptation du deuil.

Durant l'année 2016, grâce aux dons reçus, la Fondation a soutenu l'unité des soins palliatifs dans la réalisation de deux projets, soit la création d'«Espaces gourmands» animés par un cuisinier de même que le développement d'«Activités d'atelier d'écriture, récit de vie» sous la responsabilité d'art-thérapeutes spécialisés. Elle a de plus financé l'acquisition de matériel pour les bénévoles.

S'agissant des Espaces gourmands, ceux-ci sont autant des espaces de rencontre, d'échange et de récréation partagée. Ils donnent l'occasion de se rattacher aux dernières saveurs de la vie par le plaisir et la détente. Cela souligne à la personne malade son importance au monde et le maintien du lien via un rite culturel tourné vers les plaisirs de la table.

Les ateliers d'écriture quant à eux ne sont pas faits uniquement pour les personnes qui aiment écrire. Des personnes pouvant être réticentes à écrire peuvent y prendre goût et être portées par ce qui s'y passe. Ce qui s'y passe, c'est la satisfaction de pouvoir écrire ce que l'on porte en soi, de pouvoir mettre un peu de distance, de revivre des événements marquants, de pouvoir laisser une trace de son vécu à ceux qui vont rester. C'est encore prendre le temps de partager un moment précieux au sein d'un groupe qui peut être dépositaire de réflexions, d'émotions et de souvenirs.

La Fondation Serenitas se réjouit de la concrétisation de ces premiers projets et exprime toute sa reconnaissance à toutes celles et ceux qui ont permis et œuvré à leur succès. Mais ce n'est qu'un début et il y a encore beaucoup à entreprendre. Serenitas a besoin de vous et fait toujours appel à la générosité de ses donateurs. Les membres du Conseil de Fondation dont vous trouverez les noms ainsi que les coordonnées sur site internet de la Fondation www.serenitas-fr.ch se tiennent à votre entière disposition pour vous informer davantage.

En soutenant la Fondation Serenitas vous contribuez activement au projet d'accompagnement des soins palliatifs offerts à toute personne atteinte d'une maladie grave et à ses proches. Toute participation permettra alors d'ajouter de la vie aux jours lorsqu'il n'est plus possible d'ajouter des jours à la vie.

Au nom du Conseil de Fondation

Yves Menoud, président